

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
SUPPLÉMENT À
L'HEBDOMADAIRE
N° 379 DU
4 FÉVRIER 2013
ISSN1241-0497

12 février, grève en rythmes



Le 12 février, participez massivement à la journée de grève, de manifestations et de rassemblements.

✳ De nouveaux rythmes scolaires ? Ce devait être une réforme ambitieuse. Le SNUipp-FSU avait dit « chiche ». Le ministre annonçait « *de vraies évolutions, et pas seulement des petits aménagements à la marge, si l'on veut rendre service aux élèves* ».

Hélas, venu le temps des propositions, l'ambition a été revue à la baisse : l'année scolaire reste déséquilibrée. On reste bien loin de l'engagement ministériel, d'une journée scolaire « *allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs* » pour « *qu'aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16h30* ». On pouvait s'y attendre, l'élaboration de la réforme s'étant faite dans le flou et les volte-face. Au SNUipp, nous ne voulons plus de la semaine de 4 jours de Xavier Darcos avec ses journées rallongées et ses programmes alourdis. Nous ne sommes pas pour autant favorables au bricolage actuel. Le SNUipp demande que la réforme soit reportée à 2014. Il faut se donner les moyens de la réussir. Si des modifications doivent intervenir en 2013, elles ne peuvent se faire qu'avec l'accord des conseils d'école. Le décret d'aménagement du temps scolaire doit être complètement revu. C'est pourquoi il appelle les enseignants, le 12 février, à participer massivement à une journée de grève, de manifestations et de rassemblements. Pour une réforme réussie des rythmes pour les élèves, prenant en compte l'avis des enseignants et des parents.

FORMATION REVALORISATION RECONNAISSANCE RYTHMES SCOLAIRES CONDITIONS DE TRAVAIL RESPECT CONFIANCE RECONNAISSANCE MAINTIEN

Transformer l'École, OUI, mais PAS SANS NOUS !


Déterminés à changer la donne pour la réussite de tous

À DÉCRET IMPARFAIT...

- 24h d'enseignement sur 9 demi-journées dont le mercredi mais avec possibilité de dérogation pour le samedi.
- Des journées pouvant être à géométrie variable mais ne pouvant pas dépasser 5h30, 3h30 pour la demi-journée et au moins 1h30 pour les pauses méridiennes qui n'ont pas de plafond.
- 36h annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (en remplacement de l'actuelle aide personnalisée), seront proposées aux élèves, pris en charge par les enseignants, en groupe restreint.

... MISE EN ŒUVRE IMPARFAITE

Pas assez de souplesse

Pas de dérogation possible pour les organisations spécifiques et souvent construites par une concertation approfondie comme à Toulouse (2 mercredi sur 3), Poitiers... Le SNUipp-FSU souhaite que ces organisations perdurent!

Pas sans les enseignants

Dans l'urgence, pour être prêt dès 2013, des schémas rigides d'organisation du temps scolaire surgissent ici ou là, à l'initiative de DASEN ou de mairies. Horaires des écoles, durée de la pause méridienne, organisation de la sieste en maternelle, utilisation des locaux scolaires sur le temps péri-éducatif, organisation des activités périscolaires et des activités pédagogiques complémentaires... tout cela ne peut être le fruit d'une décision unilatérale écartant les enseignants et leur expertise du quotidien des écoles.

Pour le SNUipp-FSU, tous les conseils d'école doivent être consultés, participer et donner leur avis sur les projets d'aménagement des temps scolaires.

APC

Le passage de 60 heures d'AP à 36 heures d'APC est un premier bougé sans être complètement satisfaisant. Le SNUipp-FSU continue de demander que ces heures soient intégrées au volume d'heures d'enseignement commun à tous les élèves.

OÙ EST L'INTÉRÊT DE L'ENFANT ?

Activités périscolaires et gratuites facultatives, garderie assurée à certains endroits, malgré les efforts des communes, la réforme telle qu'elle se dessine, va générer de nouvelles inégalités. Même quand des activités éducatives sont programmées, c'est sur un créneau de 30 voire 45 minutes. **Que peut-on faire de bien robuste pour les enfants en si peu de temps ? Si elles sont payantes, ces activités seront désertées par les enfants qui en ont le plus besoin.**


La pause méridienne, variable d'ajustement

Effet de la réforme: le nouveau périscolaire semble se faire par un possible allongement de la pause méridienne à 2h30 voire 2h45. Choix contraint, choix imposé, pourtant ces temps de repas, de repos, de sieste pour les petits ou d'activités calmes pour les plus grands ne s'improvisent pas.


Claire Leconte, chronobiologiste explique que « la pause méridienne est une période des plus compliquées à organiser correctement par les collectivités. Il s'agit bien d'une PAUSE méridienne. Les activités offertes à ce moment là ont plus tendance à énerver les enfants qu'à leur proposer la relaxation nécessaire. Cette période nécessite des encadrants particulièrement bien formés et soucieux du respect du rythme de l'enfant. Un allongement trop important ne rend donc pas service aux enfants, sauf si on leur propose suffisamment de lieux, pas uniquement le préau ou la cour de récréation, pour profiter de ce moment pour bouquiner, ne rien faire, faire des jeux collectifs calmes, regarder un documentaire, etc. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune reprise attentionnelle n'est possible ensuite, au contraire ! Une longue pause méridienne de plus de 2 heures n'existe nulle part ailleurs ! »

LE DOUBLE DISCOURS DE LA MÉTHODE

Cette réforme a souffert d'annonces contradictoires et de multiples zones d'ombres. Elle a davantage semé le trouble que permis de construire de la confiance envers la réforme. Florilège des volte-face de la réforme.


 Le 8 juillet dernier, le ministre déclarait « les journées sont trop lourdes ». La journée de classe doit être « plus courte scolairement, ça ne veut pas dire (...) plus courte éducativement »

Aujourd'hui, un enfant devrait voir le temps scolaire allégé de 45 minutes en moyenne par jour sans pour autant avoir l'assurance de bénéficier d'un temps éducatif en complémentarité. Garderie de la cantine ou maison en cas de pause méridienne allongée, cour de récréation en fin de journée... Ou, au mieux, des petits temps de 30 à 45 minutes inadaptés à l'organisation d'une activité périscolaire robuste.

 Dans un entretien accordé au journal Le Monde en octobre, le ministre affirmait « qu'aucun enfant ne soit

hors de l'école avant 16h30 ».

Aujourd'hui, un communiqué de l'Association des maires de France précise « que l'heure de sortie de 16h30 n'était pas obligatoire et que l'organisation des activités péri-éducatives restait à la libre appréciation des élus ».

 Le 24 janvier, sur France inter, le ministre déclarait que les conseils d'école seraient consultés sur les propositions de modifications d'aménagement des temps scolaires. Aujourd'hui, le décret sur les rythmes scolaires ne donne pas obligation à la consultation des conseils d'école. Tout juste permet-il qu'ils fassent une proposition d'organisation de la semaine. Mais un maire (ou un président d'EPCI) est aussi force de proposition sans être obligé de passer par les conseils d'école.

déception

[POUR LES
ENSEIGNANTS]

TEMPS DE SERVICE, TEMPS DE TRAVAIL... STOP, LA COUPE EST PLEINE !

Si les heures réglementaires de services restent à 27 heures par semaine, la réforme va bouleverser l'organisation du temps de travail des enseignants. Pour le SNUipp-FSU, cela ne doit pas se traduire par un allongement contraint de l'amplitude du temps de présence et donc de travail à l'école. Une demi-journée supplémentaire à l'école doit être compensée par un allègement du temps de travail.

Si ce n'est pas le cas, c'est que la réforme ne va pas. L'allongement imposé de la pause méridienne semble se généraliser, obligeant les enseignants à rester aussi longtemps que maintenant à l'école mais avec ... le mercredi matin en plus, voire les conférences pédagogiques déjà annoncées le mercredi après midi par certains DASEN. Cela perturbe les conditions de vie personnelles des PE.

Ce n'est pas mieux concernant, les conditions professionnelles. Du fait du manque de locaux pour accueillir tous les élèves en périscolaire sur le temps du midi par exemple, il peut être envisagé de récupérer les salles de classes. Mais alors, que feront les enseignants qui sont condamnés à rester à l'école sur ce temps méridien et qui ont besoin d'un espace personnel pour leur travail de concertation, préparations, corrections...

Les PE plafonnent déjà en nombre d'heures de travail réel avec 43 heures au total par semaine, selon notre enquête d'octobre dernier, en comptant préparations, recherches, lien aux familles.... Alors, inutile de charger encore la barque, Monsieur le ministre !

Du temps !

La redéfinition des 108 heures, officialisée en janvier dernier, crée un forfait de 24 heures annuelles supplémentaires pour les travaux de concertation ou de préparation et fait baisser les 60 heures d'AP à 36 heures d'APC (Activités pédagogiques complémentaires). C'est une première reconnaissance de notre réelle activité professionnelle très chronophage. Mais, pour le SNUipp-FSU qui a été en première ligne pour obtenir ce premier bougé, il faut aller plus loin : la reconnaissance de 3 heures par semaine pour nos missions institutionnelles (conseil de cycles, écoles...) et notre travail « invisible » (préparations, projets, familles...).

Et les directeurs d'école ?

Certes, les directeurs ne seront pas responsables des élèves sur les temps péri-scolaires. Mais, la réforme instaure des temps partagés sur le moment du midi ou après l'école vers 15h45 où les enfants seront soit

en activités pédagogiques complémentaires sous la responsabilité de l'école, soit en activités éducatives ou garderie sous la responsabilité des collectivités locales. Voilà, sur le papier. Mais, chacun sait que la vraie vie dans l'école est parfois bien différente. Il faudra bien gérer ces transitions, la répartition des élèves, les imprévus (absence d'un animateur de la ville, lien avec les parents, problème de salle...). Il est inconcevable d'allonger la liste déjà pléthorique des tâches des directeurs.

Le SNUipp-FSU demande que les directeurs d'école bénéficient d'une décharge de service sur les APC. Le ministère s'y est engagé. Il faut que cela se traduise très vite dans une prochaine circulaire. Lors des discussions plus larges qui devraient s'ouvrir sur la direction, le SNUipp-FSU demande de vraies améliorations concernant le temps de décharge, la formation et la clarification des missions des directeurs d'école.



18 535^e

La carte-pétition du SNUipp-FSU
Soyez le 18535e à l'envoyer!

MIEUX PAYER LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES ?

Le ministre réfléchirait à la création d'une indemnité pour les PE prenant acte du décalage entre les rémunérations des PE et ceux du second degré selon le journal les Echos du 1^{er} février au lendemain de la journée d'action du 31 janvier sur les salaires. Les lignes seraient-elles en train de bouger ? Le ministre doit confirmer et ouvrir des discussions. La campagne du SNUipp-FSU semble avoir marqué des points sur la nécessaire revalorisation des enseignants du premier degré. Pour autant, les 400 € annuels annoncés sont loin de répondre à nos revendications. Raison de plus pour enfoncer le clou et obtenir des avancées chiffrées et officielles.

Ne lâchons pas, signez la pétition du SNUipp-FSU

🔗 www.snuipp.fr/revalorisation

Rythmes

ALORS, ON NE TOUCHE À RIEN ?

Le SNUipp a clairement affiché son refus du statu quo. Il est indispensable de revoir en profondeur la semaine de 4 jours actuelle avec ses journées rallongées par l'AP et alourdies par les programmes. Il faut agir sur l'organisation de l'année, de la semaine et de la journée et sur la qualité de vie de l'enfant à l'école.

Et l'équilibre de l'année : intouchable ?

En raison de l'existence de trois zones aux vacances de printemps et d'hiver, des élèves subissent 10 semaines d'école sans coupure au troisième trimestre. Pourquoi ne touchons-nous pas à ce déséquilibre de l'année scolaire ?

Dans un premier temps, le SNUipp-FSU propose d'aller vers une meilleure alternance 7 semaines de classes et 2 semaines de congés en passant si nécessaire de 3 à 2 zones de vacances.

La semaine et la journée

4 jours ou 4,5 jours ? Est-ce que tous les élèves doivent être mis sous la même toise ? Pourquoi ne pas prendre en compte les contraintes territoriales (zone de montagne...), économiques (impossibilité d'une commune de faire du périscolaire à grande échelle) ?

Avant la réforme de Darcos, 30 % des élèves étaient à 4 jours avec des vacances raccourcies et des résultats ni moins bons, ni meilleurs qu'ailleurs. Aucune étude n'a montré que le facteur « nombre de jours d'école dans la semaine » pris de manière isolé jouait, à lui seul sur la réussite des élèves.

Pour autant, ce ne peut pas être un argument pour défendre l'organisation actuelle des 4 jours. Un passage à 4,5 jours doit conduire à un allègement significatif de la journée scolaire articulée avec du périscolaire de qualité et gratuit.

Le SNUipp-FSU souhaite aller vers un temps de service de 23h par semaine pour les enseignants sans pour autant baisser le volume global d'école actuel des élèves. Cela passe par une déconnexion du temps élève et du temps enseignant.

Améliorons la qualité de vie scolaire !

On ne peut pas non plus réduire le débat sur les rythmes à un nombre de jours de classes et ne pas s'intéresser à la qualité des activités proposées et des lieux de vie des enfants. Améliorer le bien-être de l'enfant dans l'école, c'est aussi faire évoluer ses conditions de vie quotidienne. Au SNUipp-FSU, on veut ouvrir aussi ce débat !

- Penchons-nous sur l'architecture et la qualité des locaux, du mobilier, car tous les élèves ne vivent pas dans les mêmes conditions scolaires.
- Améliorons la manière dont est prise en charge l'hygiène (qualité des toilettes, sanitaires adaptés à l'âge des enfants...). Une enquête de l'ONS montre que cette dernière a un fort impact sur le bien vivre des élèves et donc sur leur capacité à travailler dans de bonnes conditions.
- Regardons la qualité de l'accueil pour des enfants qui sont parfois déposés à la garderie dès 7h30. Un facteur qui jouera sur les capacités d'attention au moment de la lecture à 9h par exemple.
- Travaillons pour que le temps du déjeuner soit pris dans le calme et que la qualité de la pause méridienne permette à l'élève de se ressourcer. Tout cela influence la disponibilité des élèves dans l'après-midi. Un vrai défi tant les situations sont actuellement loin d'être parfaites dans toutes les écoles.
- Débattons, pour les plus petits, de l'aménagement de l'espace sieste et de son articulation avec le repas du midi. S'il a déjeuné à 12h et joué ensuite dans la cour pendant une heure, un jeune élève de 4 ans n'a plus sommeil quand vient l'heure de la sieste à 13h30, voire plus tard.
- Exigeons une baisse du nombre d'élèves par classe. Les élèves ne vivent pas et n'apprennent pas de la même manière dans une classe de 30 ou dans une classe de 22.



Ces sujets de la vie quotidienne des enfants sont trop souvent occultés. On retrouve des situations très inégales d'une école à l'autre en fonction des ressources financières, de l'expertise ou même de la volonté politique des communes. Selon l'enquête réactualisée par le SNUipp-FSU en octobre 2012, les dépenses d'éducation des collectivités locales, bien qu'en augmentation constante, varient toujours de 1 à 10. Est-ce que la réforme s'attaque à ces sujets de fond ? Hélas, non pour l'instant.

Programme, formation continue, direction... faut que ça change !

Et si finalement le choix de faire de la question des rythmes scolaires la mesure phare de la refondation de l'école, dans la précipitation, était une erreur de diagnostic ?

La priorité à l'école primaire impose aussi de revoir les conditions pédagogiques, leviers d'une meilleure réussite des élèves : programmes, scolarisation des tout petits, formation initiale et continue des enseignants, éducation prioritaire, direction d'école sont passés au second plan. Et pourtant, il y a besoin de réformes.